

2.- L'ampleur et la nature de la demande sociale pour des reboisements sur des terres agricoles

Les expériences vécues sont très diverses.

Les origines diffèrent d'un département à l'autre : le boisement des terres agricoles des plaines est souvent lié à l'arrachage des vignes dans l'Hérault, à l'arrachage des arbres fruitiers dans le Vaucluse...

Les motivations des propriétaires sont sensiblement différentes mais on retrouve souvent des motivations liées au souhait de conserver un patrimoine foncier au moindre coût (exonérations possibles).

Déprise agricole et boisement de terrains agricoles dans le Vaucluse

par Michel ROLLAND *

La pression agricole se relâche sur l'espace rural, même dans des zones qui, a priori, sont le symbole d'une agriculture moderne et productive ; et qui paraissent dans l'idée que l'on se fait de l'aménagement rural être des territoires à vocation agricole par définition (terre à forte potentialité de production, variété de production, facilité de culture).

Qu'elle est l'importance de ce phénomène dans le Vaucluse ? Que deviennent ces terrains ?

Des propriétaires ont, plutôt que de laisser les terres en friches, choisi le boisement. Pourquoi ont-ils cessé l'agriculture, pourquoi ont-ils boisé ?

Les chiffres cités ont pour origine des statistiques issues pour l'essentiel du Ministère de l'Agriculture,

- DDAF de Vaucluse
- Résultats de l'enquête utilisation du territoire (TER-UTI) Ministère de l'Agriculture. SCEES
- Le recensement agricole dans le Vaucluse : Ministère de l'Agriculture SCEES-INSEE

• Les statistiques de boisement : DDAF-FFN.

Les résultats de l'inventaire forestier de Vaucluse. Ministère de l'Agriculture. IFN.

Les chiffres issus de ces différentes sources n'étant pas tous obtenus de la même manière (technique et définition) sont difficilement

comparables immédiatement. Mais plutôt que leur comparaison, c'est les tendances qu'ils laissent apparaître qui semblent intéressantes.

Ce qui suit veut simplement illustrer un phénomène actuel et citer quelques généralités pour y réfléchir sans faire une analyse précise de la situation.

La déprise agricole ?

Le Vaucluse, avant tout département agricole, est, si l'on en croit TER-UTI, le plus touché par la déprise agricole.

Le recensement de l'agriculture avait déjà noté ce phénomène entre 1970 et 1979 avec une baisse de la surface agricole utilisée (SAU) de 2 %. La même source chiffre cette diminution à 7,2 % pour la période 1979-1988, soit 0,32 % de la superficie totale du département. Cette diminution n'est pas uniforme sur l'ensemble du département. La partie Nord-Ouest d'une ligne Avignon Carpentras, est moins affectée et quelques cantons enregistrent même une hausse de la SAU. La vigne est une des cultures les moins touchées, en fait c'est la

vigne pour le raisin de table qui régresse. Avec elle, les cultures les plus touchées sont les prés, les fourrages et les légumes de plein air.

Si l'on compare les chiffres du recensement agricole (R.A.) de l'enquête utilisation du territoire (TER-UTI) et de l'Inventaire forestier national (I.F.N.) on s'aperçoit que tous, sur une période d'environ 10 ans, indiquent une diminution annuelle des superficies agricoles de l'ordre de 0,3 % de la superficie départementale (soit environ 1100 ha par an). TER-UTI, qui fournit des résultats annuels, fait apparaître une accélération notable de la déprise ces 4 ou 5 dernières années (2100 ha environ par an).

* C.R.P.F. Bureau de Vaucluse
BP 374 Cantarel 84034 Avignon

Que deviennent ces terres ?

Selon les résultats de l'enquête TER-UTI, environ 70 % des terres abandonnées (solde) par l'agriculture vont à la catégorie terrains bâtis.

Un travail sommaire sur les chiffre régionaux indique un transfert similaire.

Les chiffres montrent que dans

le Vaucluse c'est le terrain "bâti" qui progresse le plus. On ne connaît cependant pas la provenance des surfaces qui viennent l'agrandir. Mais, au vu des analyses nationales et régionales, on peut penser que le phénomène est approximativement identique. Le reste des terrains délaissés par l'agriculture va,

pour l'essentiel, agrandir les friches et les landes, contrairement à ce qui se passe dans le reste de la région.

L'augmentation de superficie forestière selon I.F.N. est due à la densification du boisement de landes déjà rattachées à des zones boisées de manière lâche ou à des garrigues.

Certains propriétaires ont choisi de boiser leur terrain plutôt que de conserver la friche.

**Tab. I : Comparaison Vaucluse
Reste de la région P.A.C.A. - France
TER-UTI 1982 - 1988**

(% du total de chaque territoire)

Occupation physique du sol en % du territoire	VAUCLUSE		P.A.C.A.		FRANCE	
	1982	1988	1982	1988	1982	1988
Surface agricole dont pelouse et jardins familiaux	42,4 1,4	39,7 1,8	27,9 0,8	27,6 0,8	58,5 1,7	38,2 1,9
Terrain boisé	35,7	35,7	36,8	37,5	27,5	27,6
Terrain bâti ou artificiel	6,0	7,1	4,8	5,9	4,6	5,0
Autres terrains dont : Fiches Landes Maquis-garrigues Haies Chemin de terre ou enherbé Eaux Rochers	10,7 2,5) 2,5) 2,1) 8,6 0,9) 0,6) 1,0 1,1	12,3 3,8) 2,7) 2,3) 10,2 0,9) 0,6) 1,0 1,1	29,7 1,3*) 7,1) 7,0*) 16,1 0,5*) 0,5*) 3,6 10,0	28,2 } 14,9 } 14,9 } 14,9 } 14,9 3,7 9,6	9,2 0,9) 3,0) 1,0) 6,0 0,7) 0,3) 1,6 1,6	8,9 0,9) 2,8) 1,0) 5,6 0,7) 0,2) 1,7 1,6
Zones interdites	5,2	5,2	0,8	0,8	0,2	0,3
Total = superficie en milliers d'ha du territoire concerné	357,5		2 822,9 * chiffres 1983		54 919,2	

DEFINITION DES TERMES

TER-UTI

Terrain boisé : forêts, bosquets, arbres épars, haies de peupliers, peupleraies.

Terrain bâti : territoire couvert par les bâtiments, les parkings, les routes, les carrières,...

Autres terrains, eaux, rochers, friches, landes, maquis, garrigues, haies, chemins de terre ou enherbés.

IFN

Terrain boisé : forêts, boqueteaux, bosquets, zones boisées d'au moins 15 m de large ou de plus de 500 m².

**Tab. II : Evolution des superficies agricoles en milliers d'hectares
Sources I.F.N. - Recensement agricole - TER-UTI**

Source	Occupation du sol	Année	1976	1977	1979	1982	1985	1986	1987	1988	1989	Variation D. moyenne annuelle	Taux de variation moyenne annuelle /superficie départementale
IFN	Terrains agricoles	170,5					158,8					- 1,16	0,32 %
R A	Surface agricole utilisée				141,6					131,4		- 1,13	0,32 %
TER- UTI	Surface agricole utilisée		154,9			151,7	148,5	146,5	144,4	141,9	140,1	1977-89 = -1,23 1982-88 = -1,63 1985-89 = -2,10	0,34 % 0,45 % 0,58 %

Qui boise ? Pourquoi ?

De 1980 à 1989, 64 subventions ont été accordées à 46 propriétaires :

Parmi les 46 propriétaires (*) :

- * Sont retraités : 11 dont 3 sont non agriculteurs.
- Sont "proches de la retraite" : 18 dont 5 sont non agriculteurs
- Autres : 17 dont 12 sont non agriculteurs

- * 18 sont des agriculteurs
- 8 sont des agriculteurs avec d'autres activités
- 20 sont non agriculteurs

La majorité des propriétaires intéressés par le boisement sont :

- non agriculteurs
- agriculteurs avec une autre activité ou d'autre revenus
- agriculteurs à la retraite ou proche de la retraite et sans enfant qui prennent la succession de l'exploitation.

Remarque : Les retraités et les "proches de la retraite" agriculteurs ont dans presque tous les cas des descendants directs qui ne reprennent pas la suite sur l'exploitation.

(*) Les chiffres qui suivent peuvent être entachés d'erreurs mais ils sont néanmoins une illustration de la réalité.

Pourquoi arrêtent-ils l'agriculture ?

Il est évident que dans tous les cas, l'âge et la diminution des revenus agricoles jouent un rôle important dans la décision :

- personne n'est intéressé pour cultiver un terrain dans des conditions qui ne couvrent pas leurs frais, les contraintes du fermage étant toujours les

mêmes,

- en raison de leur âge et du fait qu'ils n'auront pas de succession, ils ne veulent pas se lancer dans une restructuration de l'exploitation qui serait nécessaire à sa survie,
- en raison de l'exercice d'une autre activité qui aupara-

vant était secondaire ou de revenus extérieurs à l'exploitation,

- les terres cultivées présentent des risques (inondations, gels...) qui vu l'évolution des prix agricoles grèvent lourdement la rentabilité de l'exploitation à cause des pertes de récoltes.

Pourquoi boisent-ils ?

- Essentiellement afin de pouvoir conserver ce patrimoine en faisant une économie sur les charges : exonération trentenaire d'impôt foncier et pas de cotisations à la Mutualité Sociale Agricole.

- Pour occuper le terrain avec une culture qui soit moins prenante et moins coûteuse que l'agriculture et qui pourra procurer un revenu aux enfants (et petits enfants) bien que pour certains la notion de production de bois de valeur dans plusieurs dizaines d'années soit assez floue (il n'existe pas de référence).

- Parce que les enfants (non agriculteurs), pour conserver le patrimoine, incitent leurs parents à boiser en raison des avantages fiscaux (impôt foncier et MSA) mais également en raison du travail et du temps que leur demande ou demandera l'exploitation.

- Il y a des aides. Il faut noter que des boisements se font sans aides.

- Les terres se vendent difficilement et à des prix qui ont nettement diminué ces dernières années.

Quelques remarques et critiques pour les boisements de terres laissées par l'agriculture.

- L'aspect économique de la production de bois est rarement pris en compte dans l'analyse qui oriente le choix de la plantation "d'arbre à bois" alors qu'a priori, c'est la production de bois qui est l'objectif.

- Dans la quasi-totalité des cas, l'arrêt de la production agricole sur la parcelle est total et il n'est pas fait de cultures intercalaires.

- Pour certains propriétaires, l'orientation boisement veut également dire production nécessitant des entretiens "légers" aussi bien du point de vue financier que temps de travail.

- Il est impératif que les boisements soient protégés du vent.

- Il ne faut pas sous-estimer dans ces terrains la concurrence de la végétation dès les premiers mois.

- Il faut penser à faire les tailles de formation sans lesquelles la qualité de la production sera compromise.

- Il ne faut pas confondre taille de formation et élagage, la première visant à ce que l'arbre pousse droit et ne fasse qu'une tige (travail sur la cime, défourchage), la seconde ayant pour but, dès que le tronc a un certain diamètre (10 cm) d'enlever les branches afin d'avoir à terme une bille sans noeud, ce travail se faisant progressivement jusqu'à une hauteur de 6 à 8 m pour le peuplier, de 3 à 6 m pour le noyer, de 4 à 8 m pour les résineux.

Avant de boiser, quand cette décision est retenue, il faut bien penser à l'objectif du futur boisement en analysant :

- la qualité du sol,
- le type de production ou l'objectif du boisement,
- la durée envisagée pour la production de bois,
- comment se feront les entretiens
- les données économiques : aides, entretiens, revenus, escomptés, etc...

Importance des boisements de terrains agricoles

Importance des boisements réalisés à l'aide de subventions du F.F.N. sur des terres agricoles de 1970 à 1989 :

ANNEE	NOMBRE TOTAL DE SUBVENTIONS	NOMBRE TOTAL DE SUBVENTIONS A DES PARTICULIERS	SUBVENTIONS POUR BOISEMENT DE TERRES AGRICOLES					
			TOTAL		PEUPLIER		NOYER	
			Nbre	Surface (ha)	Nbre	Surface (ha)	Nbre	Surface (ha)
70-74	16	8	2	6	2	6		
75-79	13	8	3	4	2	3	1	1
80-84	24	21	18	14	1	1	17	13
85-89	46	46	46	96	-	-	46	96
TOTAL	99	83	69	120	5	10	64	110

Jusqu'en 1983, ce sont des grands plants de noyer qui ont été utilisés et il n'y a quasiment pas eu de noyers hybrides.

ANALYSE DES SUBVENTIONS DE 1985 à 1989 :

ANNEE	SURFACE TOTALE ha	NOMBRE	SURFACE MOYENNE ha	SURFACE MINIMUM ha	SURFACE MAXIMUM ha	NOMBRE DE PLANTS DE NOYERS	
1985	10,7	7	1,5	0,7	3,5	446	1981
1986	8,9	6	1,5	0,3	2,5	-	1444
1987	26,8	10	2,7	0,5	13,1	1912	1027
1988	27,1	13	2,1	0,5	4,9	3107	1351
1989	22,8	10	2,3	0,4	6,0	1300	1300

Ces boisements se situent à plus de 50 % dans les communes de : Avignon, Lagnes, Pernes les Fontaines, le Thor, Pertuis.

On en trouve également sur : Malaucène, Entrechaux, Grambois.

Quelques résultats pour illustrer les possibilités de croissance sur les terrains fertiles

NOYERS

Plantation sur un terrain caillouteux, argilo limoneux. Le propriétaire l'entretient régulièrement, l'a arrosé et a fait des apports d'engrais.			
Espèces	Hauteur à 8 ans	Accroissement annuel en hauteur de 5 à 8 ans	Accroissement moyen annuel en circonférence depuis l'origine
Noyer commun	3,5 m	0,4 m	2 cm
Noyer noir	4,5 m	0,7 m	2,75 cm
Noyer hybride	4,2 m	0,6 m	2,75 cm

Mêmes conditions que précédemment, mais mise en place de baliveau de noyer commun d'environ 2,5 m de haut :

Espèce	Hauteur à 8 ans	Circonférence à 8 ans
Noyer commun	6 m	31 cm

Plantation de noyers hybrides sur terrain alluvionnaire en bordure de la Durance. Paillage plastique, entretien régulier du terrain en plein :

Espèce	Hauteur à la plantation	Hauteur à 1 an	Hauteur à 2 ans
Noyer hybride	0,50 m	0,75 m	1,30 m

PEUPLIERS

Plantation sur terrain limono sableux avec nappe permanente. Densité 7 x 7

Clône	Circonférence à 14 ans	Circonférence à 17 ans	Hauteur
Cardin	132 cm	136 cm	27 m

Plantation sur terrain limono sableux, sablo limoneux avec nappe permanente. Cultures intercalaires pendant 3 à 4 ans, puis plus de travail du sol ni d'apport d'engrais. Densité 6x7

Clône	Circonférence à 11 ans	Circonférence à 14 ans
I 214	89 cm	98 cm
Clône	Circonférence à 6 ans	Circonférence à 9 ans
I 214	77 cm	104 cm
I 45-51	96 cm	109 cm
Clône	Circonférence à 5 ans	Circonférence à 8 ans
I 45-51	93 cm	113 cm

Sur terrain argilo limoneux, bien alimenté en eau. Un populetum CEMAGREF de Nogent/Vernisson-CEMAGREF a donné les résultats ci-dessous :

Clône	Circonférence à 5 ans	Circonférence à 8 ans	Circonférence à 11 ans
Flevo	57	89	118
I 154	53	80	108
I 214	55	88	118
I 4551	62	95	120
Bâtard de Hauterive *	61	93	121
Dorskamp **	63	95	127

* Ce clône n'est pas inscrit au catalogue des plants commercialisables

** Le Dorskamp a la meilleure croissance, mais, du fait du mistral, a une forme très défectueuse qui le contre-indique dans les zones ventées.